



Section départementale de Seine-Saint-Denis  
**SNFOLC 93 – Union locale FO**  
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil  
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71  
Mail : snfolc93@gmail.com

Montreuil, le 3 avril 2024

**Dans tous les collèges, dans tous les lycées, se réunir et s'unir  
pour l'abrogation des décrets et arrêtés  
instaurant groupes de niveau et « Choc des savoirs »,  
pour un plan d'urgence pour l'École publique en Seine-Saint-Denis !**

**La grève était à nouveau puissante dans les collèges du département**, ce mardi 2 avril, à l'appel des fédérations ou syndicats nationaux SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT Éduc'action, SUD Éducation et FNEC-FP-FO. 19 collègues en grève sur 33 à Houël-Romainville, une quinzaine d'enseignants et 7 assistants d'éducation à Kalthoum-Montreuil, 25 collègues à Jaurès-Montfermeil, 18 enseignants et toute la vie scolaire à Politzer-Montreuil, plus de la moitié à Villiers-Montreuil ou Anspach-Montreuil, etc.

**Partout, la même détermination à imposer dans le même mouvement** le plan d'urgence 93 -et toutes les revendications qu'il comprend en matière de moyens- et le retrait des groupes de niveau et de l'ensemble des mesures du « Choc des savoirs ».

**Dans les collèges, les discussions entre collègues sont intenses** : comment bloquer cette réforme de tri social, comment empêcher le ministère d'imposer une réforme qui écarterait de fait d'une scolarité normale les élèves dits « faibles » en mathématiques et en français ? Comment l'empêcher d'instaurer le chaos induit par la mise en barrettes de ces groupes de niveau, comment l'empêcher de mettre à mal la liberté pédagogique individuelle des professeurs de français et de mathématiques sommés de progresser d'un même pas dans les groupes différents de la même manière ?

**Les dernières initiatives du Ministère pour « trouver » coûte que coûte des enseignants** de lettres et de mathématiques à mettre devant ces groupes de niveau ne sont pas anodines. En encourageant le détachement des professeurs des écoles dans le second degré (comme si des milliers de professeurs des écoles ne manquaient pas déjà pour assurer tous les remplacements nécessaires), en appelant les retraités à reprendre du service, il tire à bout portant sur les statuts !

**Pour le SNFOLC 93, s'il est légitime, face à la violence des coups, que les collègues envisagent des moyens d'action** du type « boycott des conseils école-collège », « refus de la passation des évaluations » au nom du rejet du tri social et de la stigmatisation etc., l'issue ne pourra venir de la seule résistance collège par collège, professeur par professeur.

**Pour le SNFOLC 93, si le Ministère persiste dans ces projets de tri social et d'austérité budgétaire, l'heure est à la préparation de la grève, dans l'unité, dans tout le pays.**

**De la grève pour gagner, c'est-à-dire de la grève jusqu'à l'abrogation de l'arrêté du 17 mars instaurant les groupes de niveau, de la grève jusqu'à l'abrogation de l'ensemble des décrets et arrêtés du « Choc des savoirs », de la grève pour arracher les moyens nécessaires à l'École publique.**

**L'assemblée départementale du 2 avril a appelé « à la grève lundi 22 avril 2024 et à mettre en débat dès maintenant la reconduction de la grève les jours suivants », « pour un plan d'urgence pour l'École publique en Seine-Saint-Denis, contre le « Choc des savoirs » ».**

**Le SNFOLC 93 appelle les collègues à se réunir dès cette fin de semaine** dans les collèges et lycées du département, à prendre position sur la revendication d'abrogation de l'arrêté du 17 mars instaurant les groupes de niveau et de l'ensemble des textes sur le « Choc des savoirs », à relier cette revendication à l'ensemble des revendications en matière de moyens, de plan d'urgence, et à discuter des moyens d'action, de la grève, pour obtenir satisfaction.